



FEDERATION DU BAS-RHIN POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Etablissement à caractère d'utilité publique (loi du 12 juillet 1941) agréé par la Préfecture du Bas-Rhin en date du 4 avril 2024 au titre de l'article L. 141-1 C.E. relatif à la Protection de l'Environnement.

OFFRE DE STAGE

Analyse des impacts des tronçons court-circuités liés aux aménagements hydroélectriques et propositions d'actions dans le cadre du PDPG

Contexte du stage

Dans le cadre de la révision de son Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG), la Fédération du Bas-Rhin pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques réalise une analyse des activités ayant un impact sur les peuplements piscicoles.

Parmi ces activités, la production d'hydroélectricité génère, via des aménagement (prises d'eau, barrages, dérivations) divers impacts. La dérivation d'une partie du débit vers la centrale entraîne notamment la présence d'un tronçon court-circuité, souvent caractérisé par :

- Une réduction durable des débits ;
- Une altération des habitats aquatiques et du fonctionnement morphologique du cours d'eau ;
- Des ruptures de continuité écologique.

Ces effets sur le milieu engendrent des perturbations sur les espèces piscicoles présentes.

Dans le cadre du PDPG, ces tronçons sont des secteurs prioritaires nécessitant une meilleure caractérisation et la définition d'actions de restauration ou de réduction des impacts. Le stage s'effectuera au sein de l'équipe technique de la Fédération.

Missions

La personne retenue aura en charge :

- Le recueil et la bancarisation des données existantes sur l'hydroélectricité à l'échelle du département ;
- La réalisation de diagnostic de terrain sur les tronçons court-circuités ;
- L'analyse des impacts des aménagements sur le milieu aquatique et les peuplements piscicoles et la proposition d'actions visant à les atténuer ;
- La production de fiches diagnostics réunies dans un atlas des tronçons court-circuités ;
- La réalisation d'une note de synthèse de l'impact de l'hydroélectricité sur le département et la hiérarchisation des actions.

En parallèle, la ou le stagiaire sera amené(e) à participer à d'autres missions de la Fédération.



FEDERATION DU BAS-RHIN POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Etablissement à caractère d'utilité publique (loi du 12 juillet 1941) agréé par la Préfecture du Bas-Rhin en date du 4 avril 2024 au titre de l'article L. 141-1 C.E. relatif à la Protection de l'Environnement.

Profil recherché

La Fédération est à la recherche d'un ou d'un(e) étudiant(e) motivé(e), suivant une formation niveau Bac+4 à Bac+5 dans le domaine de l'écologie aquatique.

Compétences et savoirs être :

- Logiciel de bureautique
- Logiciel cartographique (QGIS)
- Connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques
- Capacité d'analyse et esprit de synthèse
- Autonomie et être force de proposition

La connaissance des espèces de poissons du territoire serait un plus.

Permis B indispensable.

Conditions du stage

Début et durée du stage :

Dès que possible, pour une durée de 3 à 6 mois.

Gratification :

Fixée sur la base du barème officiel 2026.

Travail basé dans les locaux de la Fédération de pêche du Bas-Rhin à Oberschaeffolsheim

Pour postuler

Vos dossiers de candidature (lettre de motivation, CV, description de la formation et modalités de stage) sont à adresser par voie électronique, **en un envoi unique**, à :

federation@peche67.fr

La date limite de remise des offres est fixée au 15/03/2025, mais analyse des candidatures et entretiens au fil de l'eau.

Pour disposer de plus amples informations et/ou contacts préalables, vous pouvez vous rapprocher de Monsieur Fabien RAPENNE, responsable technique, au 07.61.84.95.76. ou Monsieur HEITZ Nicolas 07 61 32 01 70